

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Desfarges, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michel a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Délibération n°20260320_018

Objet : Désignation des délégués au SIESS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal de l'Équipement Scolaire et Sportif du collège de Bellenaves,

Vu les candidatures de Béatrice Puravet et de Guillaume Desfarges en tant que titulaires, et de Catherine Michel et de Marie-Neige Mialhe en tant que suppléants,

Désigne à l'unanimité :

- Béatrice Puravet et Guillaume Desfarges, délégués titulaires
- Catherine Michel et Marie-Neige Mialhe, délégués suppléants ;

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

